



Association vaudoise des employés en assurances sociales

Case postale 1215 • 1001 Lausanne

Tél. 021/796'33'96 • Fax. 021/796'33'82 • E-mail : info@aveas.ch

Paudex, le

## **PROCÈS-VERBAL**

### **de la 39<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Association Vaudoise des Employés en Assurances Sociales du mercredi 4 octobre 2011 au Centre Patronal**

---

<u>Présidence</u> :	M. Guy Geiser
<u>Vice-présidente</u> :	M <sup>me</sup> Heidi Baumgartner
<u>Sont présents</u> :	21 membres, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
<u>Sont excusés</u> :	59 personnes, selon détail annexé à l'original du procès-verbal
<u>Procès-verbal</u> :	M. Mario Romano

---

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par le président
2. Procès-verbal de la 38<sup>ème</sup> assemblée générale du 6 octobre 2011
3. Rapports
  - a. du président
  - b. de la Commission de formation professionnelle
  - c. de la représentante auprès de la Commission des examens FEAS
  - d. de la Commission des manifestations
  - e. de la Commission de la communication
  - f. discussion générale et approbation de ces rapports
4. Comptes 2010/2011
  - a. présentation des comptes
  - b. rapport des vérificateurs
  - c. discussion générale et approbation des comptes
5. Nomination des vérificateurs de comptes
6. Fixation de la cotisation pour l'année 2012
7. Elections complémentaires au comité

8. Modification des statuts par l'ajout de 2 articles
  9. Divers et propositions individuelles
  10. Clôture de la séance par le président
- 

## **1. Ouverture de la séance par le président**

**M. Guy Geiser** remercie les personnes présentes de s'être déplacées et demande d'emblée une modification de l'ordre du jour. Le point N° 6 « Fixation de la cotisation 2012 » devient « Présentation du budget 2012 ». Les autres points de l'ordre du jour sont de ce fait incrémentés d'une unité par rapport à la situation initiale. L'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

## **2. Procès-verbal de la 38<sup>ème</sup> assemblée générale du 6 octobre 2010**

Il n'appelle pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## **3. Rapports**

### **a. Rapport du président**

**M. Guy Geiser** commence en faisant part de sa satisfaction quant à la quantité et à la qualité du travail effectué par l'ensemble des membres du comité et des commissions.

L'année qui vient de s'écouler peut être qualifiée de transitoire, car un grand nombre de chantiers sont arrivés à terme, avec succès. Ce travail a demandé une implication totale de chacun des membres du comité et des commissions. Le nombre de séances organisées et tenues durant l'année écoulée est tout simplement impressionnant. Il remercie chaleureusement chacune de ces personnes, sachant que tout ce travail a été effectué à titre bénévole. Seuls les frais de déplacement (pour ceux qui les ont demandés) et de temps à autre un repas en commun sont venus contrebalancer cet immense effort.

Pour mémoire, Guy Geiser rappelle que dans un passé relativement récent, le comité n'était composé que de 4 membres. Les efforts entrepris pour motiver un plus grand nombre de personnes à intégrer ce dernier en vue de participer à la gestion et au développement de notre association ont été fructueux, puisqu'il est maintenant composé de 17 personnes.

L'assemblée des délégués de la FEAS s'est déroulée à Thoune au mois de juin dernier. Il est rappelé que notre contribution en qualité de membre de la FEAS est toujours de Fr. 15.- par membre. Durant l'exercice 2010-2011, nous avons versé à l'association faîtière Fr. 7'965.- en guise de redevance. Lors de cette dernière, nous avons appris qu'une réorganisation des formations menant au brevet et au diplôme en assurances sociales sera entreprise à l'horizon 2013.

**M. Guy Geiser rappelle qu'il est primordial que les délégués romands participent aux séances afin de ne pas être minorisés d'une part, et pour pouvoir influencer sur la politique de la FEAS, d'autre part.**

Il annonce enfin que la procédure engagée par notre association auprès de l'administration cantonale des impôts devrait être couronnée de succès, si les

modifications des statuts, qui seront soumis à l'approbation de cette assemblée sont acceptés.

**b. Rapport de la Commission de formation**

**M. Laurent Bourgeois** nous indique que la commission qu'il préside s'est réunie quatorze fois cette année.

Une action spécifique a été entreprise auprès des participants afin d'expliquer la collaboration entre l'AVEAS et Romandie Formation.

Pour ce faire, un membre de la COFORM est présent lors de l'ouverture de chaque session et un référent est désigné pour assurer la liaison.

Toutes les sessions de formation sont maintenant harmonisées du point de vue de la durée et des horaires qui sont les suivants : 4 périodes, de 18H15 à 21H30.

La commission de formation avec l'accord du comité a été autorisée à acquérir un système d'examen et d'évaluation en ligne pour la somme de Fr. 18'000.-

Deux demi-journées de formation ont permis aux membres de la commission de formation et de Romandie Formation de mettre en œuvre les questions d'examen ainsi que les formulaires d'évaluations des formations.

Formation de généraliste en assurances sociales

La formation de généraliste en assurances sociales a été adaptée pour répondre aux attentes de nos membres collectifs et de celles des participants aux cours de l'année précédente.

Deux sessions sont normalement planifiées par année, une au printemps et une autre en automne de 30 participants chacune.

Au vu du succès rencontré, le comité vient de voter l'ouverture d'une 3ème session par an qui aura lieu aussi au printemps.

Un certificat sera délivré après la réussite d'un examen « online » qui aura lieu à la fin de chaque session.

Les questions et les réponses sont fournies par les chargés de cours. Un examen est offert aux participants de la volée 2011 qui aura lieu à l'automne 2011. Le prochain examen aura lieu en avril 2012.

Les supports de cours peuvent être transmis à la commission de formation pour qu'ils soient publiés sur le site internet ou de les faire imprimer auprès de Romandie Formation.

Formation préparant à l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales

Le programme de cours est inchangé. Cependant les formateurs sont priés de mettre en œuvre dans le cadre de leur cours, une répartition de 60 % de théorie et 40 % d'exercice pratique.

Un important travail a été effectué par la commission au sein du groupement des associations romandes pour l'uniformisation des supports de référence exigé par la FEAS dès cette année 2011.

Cinq réunions ont lieu et de nombreux contacts établis avec les commissions de branche de la FEAS. Le but de ces rencontres a été d'obtenir pour chaque branche

faisant l'objet d'un examen, un support de référence qui sera utilisé par tous les participants présentés par les associations romandes.

Chaque chargé de cours a l'obligation d'utiliser ce support qu'il peut compléter par une présentation « Power Point » personnelle. Les supports de référence seront actualisés chaque année par les commissions de branches jusqu'à la réforme FEAS 2013. Le support de référence sera le seul moyen auxiliaire autorisé lors des examens de brevet 2012.

Chaque chargé de cours peut faire imprimer leurs supports, annexes ou exercices auprès de Romandie Formation et/ou les publier sur le site internet.

### Module de révision (Répétitoire)

Pas de changement de structure pour cette année. Par contre, le nouveau système d'examen en ligne permettra à tous les participants qui le souhaitent, de tester leurs connaissances au moyen d'un examen en blanc « online » sur la base des examens FEAS des deux dernières années et ceci dès le 01.01.2012.

### Evaluations

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'évaluation des formations par les participants sera automatisée. Elles seront envoyées par courriel systématiquement après la fin des modules de formation pour une évaluation « à chaud » et à la fin de chaque formation pour une autre évaluation « à froid ».

Les résultats seront transmis par la commission de formation auprès de chaque chargé de cours, le système restituant les réponses sous forme de graphique.

L'évaluation globale des formations organisées par l'AVEAS permettra à la commission et au comité d'améliorer la qualité de ses formations.

### Chargés de cours

L'AVEAS a invité à deux reprises tous les formateurs à faire connaître leur avis quant à la structure et au déroulement des formations. Afin de les remercier de leur investissement, ils ont été tous conviés à participer au repas qui s'est déroulé à la (Péniche Gourmande) le 29 septembre dernier.

La mise en place d'un nouveau contrat de travail dans le cadre de la collaboration avec Romandie Formation a été officialisée.

### Site internet

La commission de formation a été fortement sollicitée pour assurer la mise en ligne des supports de cours sur le site internet. Nous remercions cordialement les membres de la COCOM pour leur soutien et leur précieuse collaboration. Le site internet permet également à la Commission de formation de centraliser les archives et d'être plus actif dans l'onglet « Former » dudit site.

Au vu des développements réjouissants, le plus grand défi posé à la COFORM est d'assurer la présence de chargés de cours pour l'ensemble des formations. Un vibrant appel est lancé à toutes les personnes intéressées à prodiguer de la formation. N'hésitez pas à nous contacter !

La commission de formation organisera en collaboration avec la commission des manifestations, la remise des brevets 2012 qui aura lieu au printemps 2013.

La formation continue de nos chargés de cours sera un thème majeur pour l'année prochaine. Nous souhaiterions fournir à chacun d'entre eux, les outils pédagogiques nécessaires à une meilleure dispense des cours.

En sa qualité de responsable de la commission de formation, **M. Laurent Bourgeois** adresse ses remerciements à tous les membres de la commission qui ont œuvré durant l'année écoulée.

### **c. Rapport du représentant auprès de la Commission des examens FEAS**

**M. Alain Werly en l'absence de M<sup>me</sup> Destraz** signale que 169 candidats se sont inscrits aux examens du brevet 2011, alors que 150 s'y sont présentés. Cette organisation est une opération complexe, qui nécessite l'utilisation de nombreuses ressources.

Le nombre d'experts mobilisés pour cette opération est de huitante. Les résultats seront connus en novembre prochain. Il est à noter que des groupes d'auteurs ont été constitués pour rédiger les questions d'examens.

Question de Madame Pantalone.

Le taux de réussite par association cantonale est-il connu ?

Réponse : Ce sont les associations de Neuchâtel (ANEAS) et de Fribourg (AFEAS) qui ont obtenu les taux de réussite les plus élevés, mais nous ne disposons pas des chiffres officiels. Cette statistique n'est possible que lorsque les candidats ont bien coché la case permettant à la commission d'examen d'identifier l'association auquel ils appartiennent. Malheureusement, ces derniers oublient trop souvent de cocher cette case. Il serait utile que les membres de la commission de formation, ainsi que les chargés de cours qui transmettent des informations à cet égard, rappellent aux candidats de bien compléter ce formulaire d'inscription.

### **d. Rapport de la Commission des manifestations**

En l'absence de **M<sup>me</sup> Laura Battistini** pour cause de vacances, c'est **M<sup>me</sup> Anne-Christine Maillard** qui signale que la COMANIF a passablement évolué depuis la dernière assemblée générale et qu'elle est actuellement composée de cinq personnes. Son but principal reste l'organisation des séminaires.

L'unique séminaire de cette année s'est déroulé le mardi 24 mai 2011, de 08h30 à 17h00 à l'Hôtel et Centre de Congrès La Longeraie, à Morges. Le thème qui a été brillamment traité lors de cette journée était le "Burn-out" Signes – mécanismes – répercussions et prévention.

Ce n'est pas moins de 4 orateurs qui se sont succéder à savoir:

**M. Frédéric Chrzanowski**, Directeur FCpsy, formation et conseil en psychiatrie et santé mentale

- Historique, terminologies et définitions
- Liens entre stress et burn-out et symptomatologie
- Limites du concept avec les pathologies mentales

**M. Philippe Zin**, Fondateur de phzi, formateur d'adultes, consultant

- Burn-out et pressions au travail, données chiffrées
- Mutations du monde du travail
- Mondialisation et pressions sur les acteurs du monde du travail
- Sécurité au travail et facteur humain

**M<sup>e</sup> Karen Fournier**, Avocate, conseillère juridique auprès de Metafor

- Base juridique du burn-out, présentation de cas concrets

**M. Frédéric Meuwly Ph.D.**, Fondateur de Actitudes Coaching, consultant et coach

4<sup>ème</sup> partie interactive:

- Faire une auto-évaluation de votre équilibre actuel
- Clarifier vos priorités pour améliorer durablement votre work-life balance
- Définir des actions concrètes dans votre quotidien

Les évaluations de ce séminaire ont été excellentes, ce qui nous encourage à organiser d'autres événements de qualité.

L'année 2012 sera caractérisée par le retour à 2 événements annuels soit un au printemps et un autre en automne.

#### **e. Rapport de la Commission de la communication**

**M. Frédéric Abbet** présente le rapport de cette Commission.

Durant l'année 2011 et dans la catégorie « chantier de l'extrême », le comité de l'AVEAS, respectivement notre commission, avait pour exercice la refonte de notre site Internet : [aveas.ch](http://aveas.ch) ou « Ave les as du ch ».

A l'image des « 3 Charlie's Angels », **M<sup>mes</sup> Anne Le Roy, Anne-Christine Maillard et Patricia Morand** ont pris cette enquête avec cœur, enthousiasme, débrouillardise et franche camaraderie. Elles ont du « pep », du charme et savent en user pour faire tomber les « bugs ». Leurs trois chauffeurs, **MM. Jérôme Perrier, Olivier Rouge et Yan Morand** ont su les guider avec bravoure, héroïsme, talent et virtuosité dans ces réseaux souterrains, sans fil, voire sans filet.

Toute l'équipe mérite notre infinie reconnaissance. D'ailleurs le boss, à l'image d'un Charlie Townsend, dialoguant de près ou de loin avec ses troupes, (c'est ainsi qu'on le définit sur Wikipedia), ne saurait une seule seconde se séparer de son team au moment même de mettre en ligne ce site. Il tient jalousement à les avoir en ligne de mire pour de prochaines missions. Un tout, tout grand merci pour ce dévouement et ce temps de labeur.

Inscrivons une petite touche culturelle dans nos assemblées générales ! Sachez que le mot « labeur » tire son origine de « tripalium », instrument à trois pieux qui servait à la torture et symbolise la souffrance. On imagine volontiers qu'il fût utilisé pour " contenir " les esclaves que l'on fouettait ou punissait.

Non; amies et amis de la Commission de la communication, vous n'êtes pas mes esclaves, par contre, je risque de le devenir ... mais « de votre site ».

Par tripalium et de manière encore plus imagée, on considère que le travailleur exerce une contrainte sur la matière qu'il travaille, comme le policier brutal qui "travaille" le suspect.

On revient donc à nos 3 détectives privées qui ont travaillé sur ce site et torturé nos trois gars pour vous délivrer maintenant ce qu'elles et ils ont fièrement réalisé durant cet été.

Parole est donnée maintenant à **M<sup>me</sup> Anne Le Roy** qui présente le site internet. En préambule, elle signale que nous avons quitté notre hébergeur actuel au profit d'une nouvelle société (INETIS) qui a d'ailleurs réalisé le site de l'association du Valais.

L'application qui a été développée est résolument moderne et évolutive. Elle permet dès maintenant un accès aisé aussi bien par les internautes que par les participants aux cours qui ont reçu un identifiant et un mot de passe pour accéder à la partie réservée du site. A terme, il sera aussi possible de permettre le paiement des cotisations en ligne pour lesquelles un courriel sera envoyé automatiquement quelques semaines avant l'échéance. Chaque membre aura ainsi la possibilité de régler sa cotisation en ligne et procurera ainsi de substantielles économies d'édition de factures et d'affranchissement.

Le coût global de fabrication de ce site s'élève à Fr. 15'000.- et le coût d'hébergement de ce dernier est de Fr. 180.- par an.

## **4. Comptes**

### **a. Présentation des comptes**

**M<sup>me</sup> Anne-Christine Maillard** présente les comptes dont le bilan qui totalise Fr. 98'368.15 se solde avec une perte de Fr. 16'378.98.

Dans le compte de pertes et profits, les produits d'un total de Fr. 85'942.40 sont principalement constitués du montant des cotisations pour Fr. 35'310.-, ainsi que de la redevance versée par Romandie Formation de Fr. 24'270.96 et de Fr. 5'750.- des recettes de la dernière manifestation et d'une dissolution de réserves de Fr. 20'217.80.

Le caissier apporte ensuite des éclaircissements relatifs aux charges figurant dans le compte de pertes et profits qui n'appellent pas de compléments d'informations.

En ce qui concerne le mandat pour la tenue du secrétariat et de la comptabilité, l'AVEAS verse au Centre Patronal des honoraires forfaitaires d'un montant actuellement fixé à Fr. 24'000.- par année, TVA non comprise. Le comité lors de sa séance du 16 juin 2010 a entériné cette décision.

Les débours (frais de téléphones, affranchissements, photocopies, etc.) sont facturés en sus.

### **b. Rapport des vérificateurs de comptes**

**M<sup>me</sup> Sylvette Gavin**, vérificatrice des comptes, donne lecture de leur rapport. Celui-ci atteste que les comptes annuels et les indications fournies ont été révisés en procédant à des analyses et à des examens par sondage. La manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité a aussi été appréciée.

Le rapport propose donc d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés, d'accepter la proposition de répartition du résultat et de donner décharge au comité de sa gestion pour l'exercice 2010/2011.

### **La discussion est ouverte**

La parole n'étant pas demandée la discussion est close.

### c. **Approbation des comptes et des rapports**

La décharge et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### 5. **Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2011/2012**

Les deux vérificateurs des comptes à savoir **M<sup>me</sup> Sylvette Gavin** et **M. Alain Werly** ont accepté un nouveau mandat pour la révision des comptes 2011-2012. Une troisième personne s'est déclarée candidate au poste de suppléant aux réviseurs des comptes, il s'agit de : Madame Annie Siegler

Directrice adjointe  
CSR Ouest Lausannois

Elle sera donc invitée à participer à la séance de révision des comptes en septembre 2012.

### 6. **Budget 2012**

**M<sup>me</sup> Anne-Christine Maillard** présente le budget 2012 qui est composé des postes suivants :

#### Produits

Membres Collectifs	56 à 200.-	11'200.-
Membres individuels	530 à 50.-	26'500.-
Membres apprentis	3 à 5.-	<u>15.-</u>
		37'715.-
Redevance Romandie Formation		<u>25'000.-</u>
<b>Total des recettes</b>		<b>62'715.-</b>

#### Charges

Cotisation FEAS	530 à 15.-	7'950.-
Tenue du secrétariat par le Centre Patronal (TTC)		26'000.-
Frais de manifestation		12'000.-
Frais commission de formation		11'500.-
Provision fiscalité		5'000.-
Cérémonie de remise des brevets		5'000.-
Frais d'actualisation site internet		3'000.-
Site Juridique		2'000.-
Frais de fonctionnement comité		<u>10'000.-</u>
<b>Total des charges</b>		<b>82'450.-</b>
<b>Différence à financer</b>		<b><u>19'735.-</u></b>

Il est à noter que la FEAS est disposée à contribuer aux frais de cérémonie de remise des brevets à hauteur de Fr. 25.- par lauréat.

**Le budget est accepté à l'unanimité.**

## **7. Fixation de la cotisation pour l'année 2012**

Suite à l'énoncé et à l'acceptation du budget par l'assemblée, il est proposé d'augmenter les cotisations comme suit :

- 250 francs pour les membres collectifs
- 60 francs pour les membres individuels
- 5 francs pour les membres apprentis

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

Le nouveau montant des recettes au budget 2012 est de Fr. 68'015 contre 62'715.- soit une entrée supplémentaire de Fr. 5'300.- ce qui porte la différence à financer à Fr. 14'435.-.

## **8. Modification des statuts**

Les modifications des statuts suivantes sont proposées à l'assemblée, à savoir :

### **Article 12 - Paiement**

Les membres sont tenus de payer leur cotisation annuelle, 30 jours après leur affiliation

au lieu de :

Les membres sont tenus de payer leur cotisation annuelle jusqu'au 30 juin de chaque année.

### **Article 21 - Composition du comité**

Le Comité se compose de sept membres au moins, nommés pour une période de deux ans, rééligibles, pour une période maximale de 10 ans.

Dans la mesure du possible, chacune des assurances sociales sera représentée équitablement.

Les membres du comité travaillent à titre bénévole dans l'exercice de leur fonction; leurs frais leur sont toutefois remboursés.

au lieu de :

Le Comité se compose de sept membres au moins, nommés pour une période de deux ans, rééligibles, pour une période maximale de 10 ans.

Dans la mesure du possible, chacune des assurances sociales sera représentée équitablement.

### **Article 29 - Liquidation**

La liquidation de l'AVEAS peut être confiée à une Commission spéciale désignée par l'Assemblée générale.

En cas de dissolution, les biens de l'AVEAS seront obligatoirement attribués à une personne morale ayant son siège en Suisse et exonérée d'impôt en raison de son activité de service public ou d'utilité publique, et poursuivant de préférence un but similaire à celui de l'AVEAS. Toute restitution des avoirs de l'AVEAS à ses membres est exclue.

Au lieu de :

La liquidation de l'AVEAS peut être confiée à une Commission spéciale désignée par l'Assemblée générale.

La parole n'étant plus demandée, toutes les modifications ci-dessus sont acceptées à l'unanimité.

## **9. Elections complémentaires au Comité**

Le comité se compose actuellement des personnes suivantes:

- Guy Geiser, président
- Heidi Baumgartner, vice-présidente
- Anne-Christine Maillard
- Laura Battistini
- Anne Leroy
- Patricia Morand
- Sonia Da Costa Ferreira
- Katia Bruno
- Sonia Montenegro
- Thérèse Destraz (Hors comité)
- Frédéric Abbet
- Laurent Bourgeois
- Steve Bernard
- Sam Rabah
- Olivier Rouge
- Jérôme Perrier
- Mario Romano

La composition actuelle du comité ne requérant pas de forces complémentaires, aucune nouvelle entrée n'est prévue.

## **10. Divers et propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n'a été enregistrée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h05.

ASSOCIATION VAUDOISE DES EMPLOYES EN ASSURANCES SOCIALES

Le secrétaire :

